

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

MS

du 29 Novembre 1993

SECRET N° 93-577 /MFPA/DGFP/DGCA/SAV/

portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1992 de certains Adminis-
trateurs de Santé des Cadres de la Catégorie A,
Hiérarchie I des Cadres Administratifs de la
Santé ~~de la République du Congo~~ et dressant la
liste des Fonctionnaires de ces mêmes Cadres
avançant à l'ancienneté à trois (3) ans - entête:
BOUMAKANY née N'DEKO (Pascotine Gertrude)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte du Statut
Général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomination
et à la révocation des Cadres de l'Etat ;
(/u le Décret n° 65/50 du 16 Février 1965, fixant le Statut commun
des Cadres Administratifs de la Santé Publique ;
(/u le Décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, règlementant l'avancement
des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonne-
ments indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'ap-
probation des Actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des
situations administratives des Agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des
effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;
(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 ; portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 ; portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des
intérim des Ministres du Gouvernement ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la
solde des Fonctionnaires ;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire
d'avancement réunie à Brazzaville, le 18 Janvier 1993 ;

DGB.-
M

DGCF.-
M

SECRET :

M

ARTICLE 1ER.: Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1992, les Administrateurs de Santé des Cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Cadres Administratifs de la Santé Publique, de la République du Congo, dont les noms suivent.

<u>POUR LE 2° ECHELON - A 2 ANS</u>		
- BOUMAKANY née NDEKO (Pascotine Gertrude)		CHU Blle
<u>POUR LE 3° ECHELON - A 2 ANS</u>		
- MISSIE (Victor)		Sté Niari
- MANTHA (Césaire)		Présidence
- MBIOMBANI (Bambert)		Dir Curative
<u>A 30 MOIS</u>		
- MOUE (Robert)		Hyg Gle
- IBIOU née MAHOUKOU (Adelphine)		CHU Blle
- BIENE née MAMPEMBE (Louise)		D.G.A.S.
<u>POUR LE 4° ECHELON - A 2 ANS</u>		
- MOUTINOU (Anna)		DGAS
- BIYEKELLE (Marius)		DGAS
- SITA Raymond		DGAS
- OVOULAKA (Bernard)		DGSP
- NANGA MANIANE (Jean)	<u>A 30 MOIS</u>	DGE
<u>POUR LE 5° ECHELON - A 2 ANS</u>		
- EPIELE (David)		DMP Blle
- MBOUKOU Pauline		IGES Santé
- MOULIKOU (François Ange)		France (Stage)
- MOUNZEO Marius		DGAS Blle
- MAYAMOU (Barbe)		CHU Blle
- SAMBA Levy Bernard		CHU Blle
- KOUENDZE (Jean Jacques)		Sté Cuvette
- TSONO (Paul)		U.M. NGOUABI
<u>A 30 MOIS</u>		
- BITSINGOU (Yves)		OMS Blle
- AMENDET Auguste	<u>POUR LE 6° ECHELON - A 2 ANS</u>	IGS Blle
- BOUKA (François Serge)		Mini Santé
- BOUKAKA Fidèle		Sté Scolaire Blle
- SLO (Jacques)		Mini Santé
- KIYENDOU née MILANDOU (Jacqueline)		L'NSP Blle
- IZBANITOU (Léon)		Dir Pharmacies
- DZALAMOU Michel		CHU Blle
- KOUBASSANA-NAKA (Marcellin)		CHU Blle
- MCUNDAYA Louis De Gonzague Bernard		CHU Blle
- TSOUMOU-GAYOUKA née MPILI (Alice Christine)		CHU Blle
- ANDERE Anâtole		Hôp. A. SICE
- PEMBILLOT née MASSANGA (Léocadie Gertrude)		C.H. Tié-Tié
- BASSOUNBA-BITSINDOU Chantal Marie Etienne		Mini Commerce
- KOUNSAMBOE (Véronique)		DGSP
<u>POUR LE 7° ECHELON - A 2 ANS</u>		
- MPASSI (Fabien)		INSP Blle
- FALA née MELZA Berthe		Sté Kouilou
- NGOYA (Médard)		Hôp. A. SICE
- SOCKY née BAMANABIO Marie Madeleine		M. B. GOMES
- BITOUMBCU (Claude Nazaire)		D.GSP

POUR LE 8° ECHELON - A 2 ANS

- NANITELAMIO (Hélène)
- SAMBA née BIKINDOU (Marie Paulo)

Projet SIDA
DGSP

POUR LE 9° ECHELON - A 2 ANS

- LECKOMBA (Jean Eugène)
- MBENZE (Albert)
- NGOUOMBA Pierre
- NKOUANATA (Casimir)

CSU Bile
Hyg Gle
Hyg Gle
Stage en France

POUR LE 10° ECHELON - A 2 ANS

- GOMA Félix

DGS Bile

ARTICLE 2 : Avancera en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans.

POUR LE 4° ECHELON

- BABELA née MBOKOTOUMONA LOUBIENGA (Chara Rebecca)

Dir Coop

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera ~~publié~~, publié au Journal Officiel ~~du Congo~~
~~du Congo et communiqué partout où besoin sera.~~

Brazzaville, le 29 Novembre 1993

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives,

- Jean Prosper KOYO -

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

AMPLIATIONS :

DGFP/DGCA	96
DGE	3
DGCF	3
MSPAS/DGSP	48
SERVICES INTERESSES	48
INTERESSES	48
SGG/BC	3
JORC	1
DGFP/BST	3